

## ACCORD HANDICAP : TGS France renforce son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Depuis plus de 12 ans maintenant, le groupe TGS France se positionne en véritable pionnier de l'inclusion, faisant de l'intégration des personnes en situation de handicap, une valeur essentielle, inscrite au cœur de sa démarche RSE.

Fort de ces résultats, le groupe TGS France franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec la signature d'un Accord Handicap pour la période 2025-2027. Cet accord a été officialisé le 22 janvier 2025 par Christian Fouchard, Président du Groupe, et David Mocquillon, représentant des organisations syndicales, et agréé par la DREETS Pays-de-la-Loire. Il permettra de renforcer et approfondir l'ensemble des initiatives en faveur de l'inclusion, en intensifiant la sensibilisation et en adaptant au mieux le quotidien des personnes en situation de handicap.

### UN BILAN POSITIF ET DES ACTIONS CONCRÈTES AVEC LA CONVENTION AGEFIPH 2022-2024

Depuis plus de 12 ans, le groupe TGS France œuvre pour l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap, notamment à travers sa filiale Socia3, entreprise adaptée spécialisée dans la gestion de la paie. Cette expérience a permis d'accompagner de nombreux projets professionnels, facilitant la transition de collaborateurs issus d'un parcours adapté vers le milieu professionnel classique.

Le groupe TGS France signait, en janvier 2022, une convention avec l'Agefiph dans le but de structurer et renforcer sa politique handicap à l'échelle du groupe. Parmi les actions mises en œuvre, **plusieurs initiatives significatives illustrent cet engagement** :

- **Structuration de la Mission Handicap** : nomination et formation de six référents ayant permis d'organiser et de piloter efficacement les actions en faveur de l'inclusion,
- **Amélioration de l'ergonomie au poste de travail et renforcement de la prévention,**
- **Développement des liens avec les services de santé au travail,**
- **Accompagnement à l'évolution des perceptions sur le handicap,**
- **Formations et sensibilisation** : managers et collaborateurs ont été formés pour mieux appréhender les enjeux du handicap, via des actions de formation et des actions de sensibilisation comme le Team TGS France Tour, un programme dédié au handisport.

Les engagements pris et les actions menées dans le cadre de la convention Agefiph ont donné **des résultats probants** comme **le recrutement de 15 collaborateurs** en situation de handicap, en moyenne, par an. Le groupe TGS France atteint également **un taux d'emploi de 3,58% enregistré fin 2023, dépassant ainsi l'objectif initial de 3%** prévu pour fin 2024. Également, **70 collaborateurs ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé et 70 postes ont été aménagés.**

**Nadège Oger, Responsable de la Mission Handicap, déclare,** "La convention Agefiph a permis de poser les bases solides d'une inclusion réussie au sein du groupe TGS France. Aujourd'hui, avec cet accord 2025-2027, nous faisons un pas de plus en renforçant notre engagement afin d'assurer un avenir professionnel durable et équitable aux personnes en situation de handicap".



## UN ACCORD HANDICAP QUI OUVRE LA VOIE À DE NOUVEAUX OBJECTIFS

Fort de résultats notables, le groupe TGS France a souhaité aller plus en avant dans sa démarche. Ainsi, le groupe a confirmé son engagement en faveur de l'inclusion de personnes en situation de handicap par la signature d'un accord handicap 2025-2027, structuré autour de six axes majeurs. L'entreprise s'engage à recruter davantage de talents en situation de handicap, en mettant l'accent sur l'intégration par l'alternance. Elle met également un point d'honneur à sensibiliser et former ses collaborateurs afin de renforcer une culture inclusive. TGS France se mobilise aussi pour maintenir en poste les collaborateurs confrontés à des fragilités de santé, en adaptant leurs postes et en les accompagnant dans leur reprise d'activité. L'accord prévoit également de promouvoir ces engagements en interne et en externe afin de faire connaître les actions et de favoriser une culture plus inclusive, tout en attirant de nouveaux talents à l'externe. L'entreprise souhaite également développer ses partenariats avec les entreprises adaptées (EA) et les Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT). Enfin, via la signature de cet accord, TGS France vise un taux d'emploi de travailleur handicapé de 4,3% d'ici 2027.

*"Ce nouvel accord incarne notre conviction que l'inclusion est un moteur essentiel de notre stratégie. En plaçant l'humain au cœur de notre vision, nous souhaitons bâtir un groupe plus performant, plus solidaire et plus innovant", conclut Christian Fouchard, Président du Groupe TGS France.*



### De gauche à droite :

**David Mocquillon**, représentant des organisations syndicales;  
**Christian Fouchard**, Président du Groupe TGS France et  
**Nadège Oger**, Responsable de la Mission Handicap



### À propos de TGS France

TGS France est un groupe français proposant une offre globale de services et de conseils pour faciliter la gestion, éclairer les choix et accélérer le développement des entreprises, dans le cadre d'une relation humaine et durable. TGS France met en place une équipe interdisciplinaire, experte, pour répondre à toutes les problématiques des entreprises en création ou en gestion d'un projet entrepreneurial. TGS France intervient dans les domaines de l'audit, du conseil, de l'expertise comptable, de l'informatique, du juridique et de la paie-RH. TGS France est membre fondateur du réseau international de cabinets d'expertise comptable, d'audit, de conseil et d'avocats TGS. Le groupe TGS France a réalisé un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros en 2024, compte 1700 collaborateurs, répartis dans plus de 100 agences en France. Le groupe TGS France fait partie du Top 15 des cabinets d'expertise comptable français au regard du chiffre d'affaires et est classé parmi les Meilleurs cabinets d'expertise comptable par le Point.